

BURKINA FASO

**DECLARATION DU BURKINA FASO A LA 53^{EME} SESSION
ORDINAIRE DE LA CONFERENCE GENERALE DE
L'AIEA, VIENNE, Autriche
14-18 SEPTEMBRE 2009**

Madame la Présidente,

Permettez-moi de joindre ma voix à celle des orateurs qui m'ont précédé sur cette tribune pour vous présenter toutes mes félicitations pour votre brillante élection à la présidence de la 53^{ème} session de la Conférence Générale de l'AIEA. Votre expérience et votre audience internationale constituent un gage de succès pour les travaux de la présente Conférence.

Avant tout propos, qu'il me soit également permis de féliciter très sincèrement, son Excellence, Yukiya AMANO, pour son élection à la direction générale de l'AIEA. Nous ne doutons pas que sous sa direction éclairée, notre institution engrangera encore des victoires plus éclatantes pour que l'énergie nucléaire soit véritablement au service de la communauté internationale et de la paix. Le Burkina Faso ne ménagera aucun effort pour l'appuyer dans cette noble mission.

Qu'il me soit également permis de féliciter les pays frères et amis du Rwanda et du Cambodge pour leur adhésion à l'AIEA.

Madame la Présidente,

La présente Conférence Générale se tient dans un contexte de prise de conscience de plus en plus affichée de la nécessité pour la Communauté internationale d'instaurer une paix mondiale. La dernière conférence internationale de haut niveau tenue à Berlin, les 15 et 16 juillet 2008, sur la gestion de l'insécurité dans le monde est l'un des actes forts de cette prise de conscience mondiale. En effet, la mise en place, au plan mondial, d'un système de gestion de la sécurité pourrait être vitale et porteuse d'espoir. Elle devrait offrir aux « citoyens du monde » que nous sommes, plus d'opportunités et plus de chances d'améliorer nos conditions de vie. Mais au lieu de cela, nous sommes plutôt en proie à des forces maléfiques déchaînées que nos Etats pris isolément - même les plus forts - ne peuvent ni arrêter, ni contrôler. Je veux parler du terrorisme,

de la prolifération des armes, y compris les armes légères, des changements climatiques, des grandes pandémies, de l'insécurité alimentaire. La liste est loin d'être exhaustive. L'ensemble de ces maux pourrait ainsi constituer une menace grave pour la mondialisation.

L'apparition de ces nouveaux défis et leur nécessaire prise en considération dans des stratégies d'action intégrées des Organisations du système des Nations Unies, impose une nouvelle ère de responsabilité, une nouvelle voie de coopération multilatérale. Aujourd'hui plus que jamais, l'AIEA a besoin de l'appui et du soutien de l'ensemble de ses Etats Membres pour faire face à ces nouveaux défis.

Elle a besoin de mettre en place un régime de vérification qui soit robuste et très opérationnel.

Permettez-moi à cet égard de renouveler les remerciements du Gouvernement du Burkina Faso à Dr Mohamed El Baradei, Directeur Général, de l'AIEA et à son équipe technique pour

les efforts inlassables qu'ils n'ont cessé de consentir pour permettre à notre institution commune de s'acquitter avec compétence de ses missions.

Madame la Présidente,

Dans sa déclaration en date du 23 juillet 2009, à l'adresse de l'Institut Sud Africain des Affaires Internationales, Monsieur le Directeur Général affirmait avec force que les évènements de ces dernières années ont plus que jamais mis à rude épreuve le régime de non prolifération des armes nucléaires. En effet, les défis à relever dans ce domaine demeurent encore nombreux et la communauté internationale doit rester mobilisée pour renforcer ce régime international de non-prolifération dont le traité en est la pierre angulaire.

La non-prolifération devrait trouver sa réponse dans l'engagement de tous les Etats à respecter strictement les dispositions du TNP et à adhérer pleinement au traité

d'interdiction complète des essais nucléaires. La conférence d'examen 2005 du TNP tenue à New York, n'a pas abouti à un document de consensus ; c'était néanmoins l'occasion de réaffirmer l'importance de cet instrument combien essentiel en matière de désarmement et de non prolifération.

Aussi, osons-nous espérer que la conférence d'examen de 2010 puisse aboutir à des avancées significatives sur le respect strict des dispositions du TNP.

Madame la Présidente,

L'Afrique est un modèle à suivre dans ce domaine, car la quasi-totalité de ses Etats a adhéré au traité de PELINDABA pour un continent exempt d'armes nucléaires. Ce traité vient d'entrer en vigueur le 15 juillet 2009. Nous voulons, par conséquent, pouvoir compter sur la communauté internationale afin qu'elle aide le continent à préserver cet acquis, et lui permettre de se tourner résolument vers son avenir en mettant ses ressources au service d'un développement durable.

Le Burkina Faso soutient les initiatives internationales en faveur de l'universalisation des garanties. Il réaffirme par la même occasion son engagement et son adhésion totale au système des garanties de l'AIEA et lance un appel aux Etats ne l'ayant pas encore fait à adhérer aux dits instruments.

Dans cette optique, le dernier acte du gouvernement de mon pays fut l'approbation en février 2008 de la modification du Protocole relatif aux Petites Quantités de Matières Nucléaires (PPQM). Ceci parachève ainsi l'adhésion totale du Burkina Faso au système de garanties de l'AIEA et constitue, à n'en point douter, un signal fort en direction de l'Agence sur la volonté de mon pays à utiliser l'atome à des fins de développement socio-économique.

Madame la Présidente,

Au niveau national, le Burkina Faso a mis un point d'honneur au renforcement des structures de gouvernance de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. Il s'est ainsi doté, au cours de 2007, d'une d'institution de promotion de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique et d'une autre chargée de la réglementation de cette utilisation soucieuse de la santé des populations et de l'environnement. Ces deux structures sont : le Secrétariat Technique à l'énergie Atomique et l'Autorité Nationale de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire. Elles sont logées dans des départements ministériels différents traduisant ainsi leur indépendance mais leur complémentarité de fonctionnement.

La mise en place de ces deux institutions a été suivie de la tenue d'un séminaire gouvernemental d'information à l'adresse des membres du gouvernement, des structures étatiques concernées et de la société civile. Ces acteurs clé ont été

informés sur la place prépondérante que peut occuper l'atome dans la vie socio économique du pays et sur les nécessaires mesures de sécurité et de sûreté qui doivent accompagner cette utilisation.

Le gouvernement du Burkina apprécie d'une part l'assistance technique de l'Agence pour l'organisation de cette manifestation, et d'autre part la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités nationales en radioprotection dans le cadre du plan cadre national 2007-2011.

Bien évidemment, ces deux institutions ne sauraient pleinement atteindre leurs objectifs respectifs sans la mise en place d'un système national d'information pertinent sur le nucléaire. La création et l'équipement du Centre national INIS à la faveur de l'assistance technique de l'Agence répond à cet objectif majeur. Il constituera un outil privilégié au service des structures du développement, des chercheurs, des enseignants et des étudiants à la recherche de l'information nucléaire.

Madame la Présidente,

Le programme de coopération technique est une des activités majeures de l'Agence, notamment en ce qui concerne l'utilisation des technologies nucléaires à des fins pacifiques.

Le Burkina Faso peut se féliciter des retombées positives de cette coopération. En effet, depuis son adhésion à l'AIEA, il a pu s'intégrer dans plusieurs projets régionaux traitant de questions d'énergie, de santé, d'alimentation, d'eau et d'environnement.

Le Burkina Faso participe déjà à un projet modèle tripartite avec le Mali et l'Agence, sur la lutte contre les trypanosomiasés par l'utilisation de la technique de l'insecte stérile. Ce programme tripartite est aujourd'hui élargi et renforcé par l'avènement de la Campagne panafricaine d'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase sous l'égide de l'Union Africaine. L'Agence, à travers l'une des résolutions de la 51^{ème}

Conférence Générale a décidé de renforcer son appui technique et financier à ce projet d'envergure régionale.

Madame la Présidente,

Tout comme la trypanosomiase, la malaria constitue également l'un des fléaux qui handicape sérieusement le développement socioéconomique des pays au sud du Sahara. Les efforts déployés par l'Agence, à travers son assistance technique et financière, pour y faire face sont de nos jours très appréciables. En effet, elle a permis à notre pays de démontrer que la supplémentation alimentaire en Vitamine A et en Zinc peut réduire l'incidence du paludisme de plus de 30 %. Cet important résultat a été relayé par plusieurs médias au regard de son grand impact socioéconomique. Il a ainsi incité l'Agence à passer du projet national à un projet régional incluant le Mali, le Ghana et le Cameroun.

Il y a lieu de se réjouir des engagements forts pris par l'Agence dans le domaine de la lutte contre le cancer à travers le Programme d'action en faveur de la cancérothérapie (PACT). La perspective d'établir un partenariat avec l'Organisation Mondiale de la Santé serait d'un atout majeur, notamment pour le pays en voie de développement dans la lutte contre cette maladie.

Madame la Présidente,

Ma délégation est consciente des efforts déployés par l'Agence pour répondre aux besoins croissants des pays en développement dans le domaine énergétique. Elle l'encourage à poursuivre ses efforts dans ce sens en privilégiant des projets de planification de la demande énergétique qui prendraient en compte le renforcement des capacités.

L'évaluation de l'ensemble des sources d'énergie envisageables dans les pays de l'Afrique de l'Ouest montre que

le nucléaire représentera en 2030 l'option la plus crédible, à côté de l'hydroélectricité et du solaire thermique. Ce qui justifie que nos pays entament dès à présent, les actions nécessaires pour développer et bâtir les partenariats stratégiques adéquats pour sa réalisation. Les opportunités y existent. La région occupe la 3^{ème} position au plan des réserves mondiales d'uranium.

Aussi, le Burkina Faso soutient-il fermement la vision future de l'Agence en matière d'utilisation rationnelle du combustible nucléaire à des fins énergétiques.

Madame la Présidente,

Il faut dire que nos ambitions vont nettement au-delà de ces quelques exemples. Elles portent, entre autres, sur :

- La promotion de l'enseignement et de la recherche en sciences et technologies nucléaires ;
- Le renforcement de la sécurité et la sûreté radiologiques ;
- La meilleure connaissance des nappes phréatiques ;

- La gestion de la qualité de l'air dans les agglomérations.

Madame la Présidente,

Le Burkina Faso voudrait réitérer sa profonde gratitude à l'endroit de ses pairs qui lui ont fait confiance en l'élisant au sein du Conseil des Gouverneurs. Il peut, par conséquent les assurer qu'il ne ménagera aucun effort pour l'atteinte des idéaux de l'Agence, à savoir l'utilisation pacifique de l'atome.

En notant avec satisfaction l'esprit et l'ambiance dans lesquels se déroulent les travaux de cette session, j'ose croire que les conclusions et recommandations des présentes assises permettront à l'Agence d'assumer davantage son rôle primordial dans la promotion du progrès socio-économique, de la paix et de la sécurité internationale.

Je vous remercie.